

Réussite aux épreuves de certification / diplôme

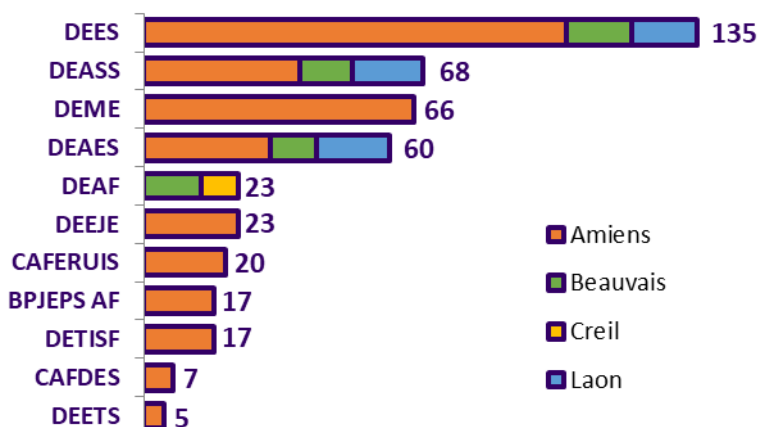
Au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'APRADIS a présenté 441 stagiaires à un diplôme ou une certification de travail social. Près des trois-quarts ont été formés sur le site d'Amiens (74 %), 12 % sur chacun des sites de Beauvais et de Laon et 2 % à Creil. Il s'agit de :

- **8 diplômes d'état** : éducateur spécialisé (DEES, 31 %), assistant de service social (DEASS, 15 %), moniteur éducateur (DEME, 15 %), accompagnant éducatif et social (DEAES, 14 %), assistant familial (DEAF, 5 %), éducateur de jeunes enfants (DEEJE, 5 %), technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF, 4 %) et éducateur technique spécialisé (DEETS, 1 %) ;

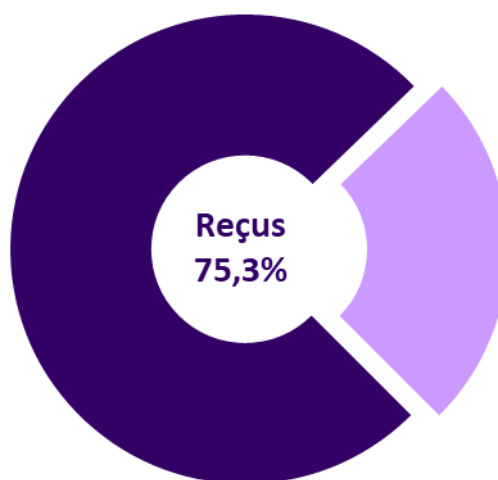
- **2 certificats d'aptitude**, l'un aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS, 5 %) et l'autre aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES, 2 %) ;

- **1 brevet professionnel** de la jeunesse, de l'éducation et du sport, éducateur sportif, activités de la forme (BPJEPS AF, 4 %).

Nombre de stagiaires présentés

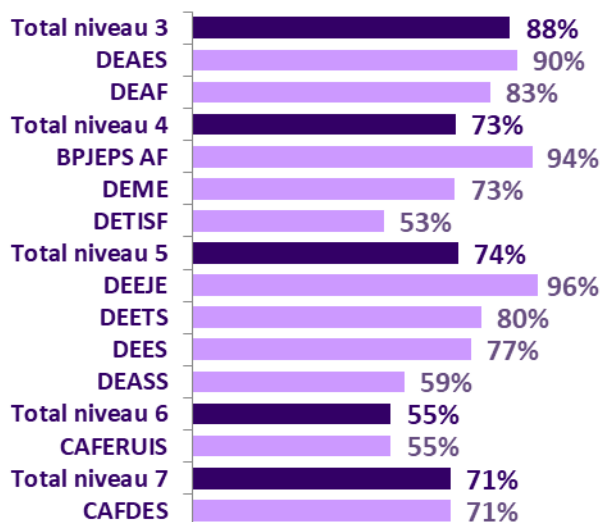


332 diplômés
en 2018-2019
à l'APRADIS
(hors VAE)



Plus des 3/4
des candidats
obtiennent
leur diplôme

Taux de réussite (en %),
par niveau et diplôme



Le taux de réussite varie selon le niveau de diplôme et, avec 88 % de personnes reçues, ce sont les stagiaires de niveau 3 qui réussissent le mieux.

Il varie aussi selon le diplôme. Si le taux de réussite est supérieur à la moyenne, quelle que soit la filière, moins de trois candidats sur cinq obtiennent le DETISF, le CAFERUIS et le DEASS. En revanche, plus de quatre sur cinq obtiennent le DEETS, le DEAF, le DEAES, le BPJEPS AF et le DEEJE. Le taux de réussite est de 96 % pour le DEEJE.

Insertion professionnelle des diplômés en travail social

L'ensemble des personnes diplômées au cours de l'année scolaire 2018-2019 a été contactée par l'APRADIS, afin de répondre à une enquête sur l'insertion professionnelle. Les contacts se sont échelonnés à plusieurs périodes de l'année, afin de connaître leur **situation professionnelle 6 mois et 1 an après l'obtention du diplôme**.

332 diplômés en 2018-2019

➔ 200 réponses au questionnaire

Taux de réponse : 60 %

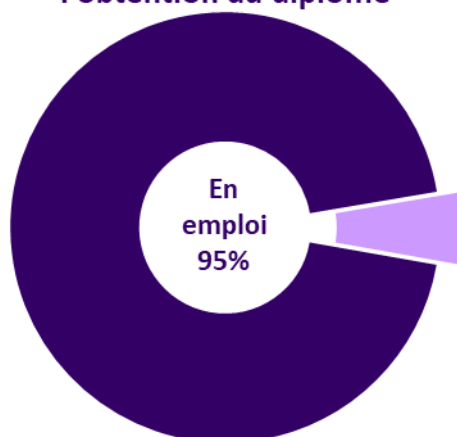
Les taux de réponse varient selon les diplômes, en raison notamment de relances spécifiques pour les formations ayant des petits effectifs.

Diplôme obtenu	Nombre de réponses	Taux de réponse
BPJEPS AF	16	100 %
DETISF	9	100 %
DEETS	4	100 %
CAFERUIS	10	91 %
CAFDES	4	80 %
DEAES	36	67 %
DEAF	12	63 %
DEASS	25	63 %
DEME	25	52 %
DEES	49	47 %
DEEJE	10	45 %
Ensemble	200	60 %

Situation un an après l'obtention du diplôme

95 % en emploi un an après leur diplôme

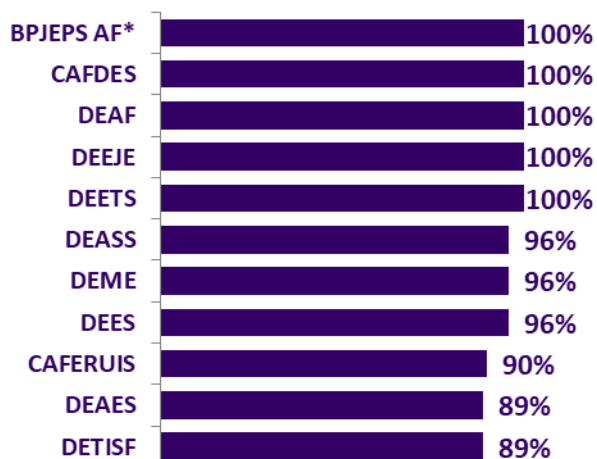
92 % en emploi au bout de 6 mois



Tous ont travaillé au cours de l'année

(sauf 1/200, pour raisons personnelles)

Taux d'insertion professionnelle un an après le diplôme (en %)



Les diplômés ont exercé un emploi durant une grande partie de l'année suivant l'obtention de leur diplôme : **80 % ont travaillé plus de 9 mois** et **92 % plus de 6 mois**.

Par ailleurs, un an après l'obtention de leur diplôme, **9 sur 10 exercent le métier pour lequel ils ont été formés**. Restent 4 % qui exercent un emploi dans le secteur de niveau équivalent ou supérieur, mais aussi 3 % ayant un emploi de niveau inférieur et 3 % ne travaillant pas dans le secteur social et médico-social.

Enfin, **trois-quarts des salariés ont un contrat de travail stable** : CDI pour la moitié des personnes en emploi et titulaire ou contractuel de la fonction publique pour un quart. Le dernier quart est le plus souvent en CDD, parfois en intérim (2 %).

(*) BPJEPS AF : insertion professionnelle à 6 mois.